



## COMITE DES FETES

### Fête du Plan d'Eau 2017

**Samedi 10 Juin** : forains, spectacles, feu d'artifice  
**Dimanche 11 Juin** : Organisation randonnée, 3 parcours proposés

► **Contact** : Eric MENARD : 06.68.77.48.78  
mrmenarderic@aol.com

### La Fête de l'Ecole se déroulera Samedi 1er juillet 2017

Elle débutera à 14h par le spectacle organisé par l'équipe enseignante. Ensuite aura lieu la kermesse, ouverte à tous, organisée par les parents bénévoles du CPE, avec de nombreux stands pour tous les âges, goûter, buvette ...

La participation de chaque famille est essentielle pour la réussite de cette fête mais toute aide extérieure est évidemment la bienvenue. Pour toute demande d'information: [cpe.sar37@gmail.com](mailto:cpe.sar37@gmail.com)

Merci par avance à tous ceux qui participeront de près ou de loin à cette journée !

Alexandra Goubin

## CPE

## FCSA saison 2017-2018



La fin de la saison approche et déjà le FCSA doit se tourner vers la saison 2017-2018. Pour pouvoir encadrer vos enfants de 5 à 11 ans, nous recherchons des bénévoles pour les catégories U7 à U11. Si vous êtes intéressés ou si votre enfant souhaite s'essayer au Football, nous vous accueillons les mercredis de 17h à 19h.

► **Contact** Thierry Verne : 06 82 88 07 88

## Les Amis du Patrimoine de Saint Antoine

### ENFIN DES CARTES POSTALES DE ST ANTOINE DU ROCHER !

L'association «Les amis du Patrimoine de St Antoine » ont fait éditer des cartes postales, à partir de photos prises par Marie Lecamp - photographe de notre village. Sous la neige, sous le soleil d'été ou dans la belle lumière d'automne, notre village respire de toute sa beauté. Les cartes postales sont vendues 1€ :

- au Bureau de poste
- à la Boulangerie
- au Bar-Tabac
- à l'Epicerie.



Tous les frais ayant été pris en charge par des membres de l'association, le résultat de la vente reviendra intégralement à la rénovation de la chapelle. Alors ne faites plus de mails à vos ami(e)s, mais écrivez leur avec des cartes postales du village.

Saint Antoine vous en sera reconnaissant et restera dans nos mémoires, malgré sa disparition il y a 1300 ans environ.

### Dicton

La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité.

Albert Camus

Document édité et imprimé par la Mairie.



## FLASH infos

Avril-Mai 2017 | N°198



### Agenda

- ✓ **Prochain Conseil**  
Mercredi 24 Mai
- ✓ **Marché - 9H à 13H**  
Dimanche 28 Mai
- ✓ **Fête du Plan d'Eau**  
10 & 11 Juin
- ✓ **Chorale à l'Eglise**  
18 Juin - 17H
- ✓ **Fête de l'Ecole**  
1<sup>er</sup> Juillet - 14H



**Mairie**  
6 rue des Ecoles  
37360 Saint-Antoine-du-Rocher  
Tél 02 47 56 65 04  
Fax 02 47 56 61 00  
Email : [secretariat.sar@wanadoo.fr](mailto:secretariat.sar@wanadoo.fr)

**Horaires**  
Lundi & Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h  
Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h30- 12h

**Agence Postale**  
Tél 02 47 56 61 00  
**Horaires**  
Lundi-Mercredi-Jeudi : 13h30-17h30  
Samedi : 9h-12h



## Le mot du maire...

Bonjour à toutes et à tous,

Nous venons de vivre deux week-ends électoraux. Pour la 1ère fois il y avait deux bureaux de vote dans notre commune. Après quelques hésitations lors du 1er tour je pense que vous connaissez maintenant votre bureau.

Les 11 et 18 Juin se dérouleront les élections législatives. De nouveau, si vous souhaitez la bonne marche du scrutin en étant membre des bureaux inscrivez vous en Mairie. J'attire votre attention sur les horaires du vote : les bureaux fermeront à 18h et non pas à 19h comme pour les présidentielles.

Des démarches frauduleuses récentes m'amènent à vous préciser qu'en aucun cas des démarcheurs peuvent se prévaloir de la Municipalité. Soyez vigilants.

Mois de Juin, mois festif...

Le 10 Juin se déroulera la traditionnelle Fête du Plan d'eau : restauration, spectacle, feux d'artifice, apéritif offert par la Mairie.....venez nombreux. Les bénévoles du Comité des Fêtes vous attendent et leur implication sera récompensée par votre venue. Le lendemain 11 Juin des parcours pédestres seront proposés. Le 18 Juin la Chorale de St Antoine se produira en l'église de Saint Antoine à 17h.

Encore une fois, remerciez tous nos bénévoles par votre présence à ces diverses manifestations.

A très bientôt

Le Maire  
André MEULOT



## CEREMONIE DU 8 MAI

Les Rocantoniens et Rocantoniennes étaient présents à la traditionnelle **Cérémonie du 8 Mai**. Les enfants ont pris cœur avec Mr le Maire à déposer la gerbe auprès du monument aux Morts et

à citer les nombreux «Mort pour la France». Un grand merci à tous les représentants de la Défense de notre Nation.



Prochainement à St Antoine



### Un Panneau d'information électronique Place de la Chapelle

En lieu et place du panneau actuel situé près de l'abri bus. Ce projet est le résultat d'une consultation de 4 fournisseurs nationaux, financé à 50% par une subvention. Le choix s'est porté sur le prestataire au meilleur rapport Qualité/Prix/SAV : Lumiplan. Ce type de panneau, en place dans de nombreuses communes voisines : Neuillé Pont Pierre, Notre Dame d'Oé, Parçay Meslay, a notamment pour objectif de vous tenir informé sur toutes les actualités de la Commune.

## Rappel Elections Législatives

**Dimanches 11 Juin et 18 Juin de 8h à 18h**

N° 1 = Bureau de vote = Mairie  
N° 2 = Bureau de vote = Ecole

**RAPPEL : Vous ne pourrez pas voter si vous n'avez pas en votre possession une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire etc...)

La carte d'électeur ne vous permet pas de voter, elle vous indique votre lieu (bureau) de vote et facilite la recherche par n° d'ordre sur la liste des inscrits.

**La tenue des bureaux de vote est ouverte à tous.** Si cette expérience vous intéresse, contacter votre Mairie au :  
☎ 02 47 56 65 04

## Comportement citoyen...

### NUISANCES SONORES

Le bal des tondeuses et autres outils de coupe printanière est reparti, la saison le justifie mais rappelez-vous des horaires de jardinage et bricolage à observer :

- ▶ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- ▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**Possibilité de louer une benne pour les déchets verts :**  
75 euros pour 48h ou pour le weekend  
Contacter la Mairie au 02.47.56.65.04.

**Dans le cadre de notre démarche citoyenne «voisins vigilants»,** 5 personnes se sont manifestées pour être **Référent**.

Si vous êtes intéressés par cette action, la porte est toujours ouverte... vous pouvez contacter la Mairie au 02.47.56.65.04.

Des dépliants sur le rôle du référent sont disponibles en Mairie.

## INFORMATIONS ECOLE

Les élèves de CE2 et de CM2 se sont retrouvés à la Mairie pour la remise des permis piéton (CE2) et Internet (CM2). En effet, sur Internet comme dans la rue, il y a des règles que les élèves doivent apprendre à respecter. Pour les élèves, ce fut l'occasion aussi d'échanger avec leurs parents sur les règles de bonne conduite à adopter. Bonne route dans les rues et sur la toile !

### ► INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la **rentrée 2017** ont lieu en ce moment à l'école. Inscription des enfants nés en 2014 en Petite Section et des nouveaux résidents de la commune.

► **Merci de prendre rendez-vous avec la directrice au 02.47.56.73.12**



## PROJET TAP

Les élèves de CE1 et CE2 vont réaliser un reportage sur l'école de Saint Antoine du Rocher, de son commencement à nos jours. Nous recherchons de vieilles photos ou vieux documents qui permettraient de compléter une exposition qui aurait lieu au mois de juin.

Merci de votre aide et d'apporter vos documents, avec vos coordonnées, pour pouvoir vous les rendre dans les plus brefs délais à :

- la Mairie à l'attention de Mr Jérôme Aubusson  
Ou

- Marie Lecamp 2 rue du moulin à St Antoine.  
Vos documents seront scannés et reproduits pour ne pas les abîmer. Merci d'avance.

Les élèves de CE1 et CE2.

## HERBICIDES ... LE CHANGEMENT

### Concours Maisons Fleuries



Depuis quelques années, nous avons réduit considérablement l'emploi des pesticides sur les parcelles communales (environ 80%). L'année 2017 marque un tournant puisque l'usage de ces produits devient interdit sur la quasi totalité de la commune avec une tolérance sur le stade et le cimetière. Nous avons fait le choix de ne plus utiliser les herbicides sauf s'ils font partie de la liste des produits de bio-contrôles. Le désherbage à Saint Antoine du Rocher se fera avec différentes méthodes alternatives.

### Pourquoi un tel changement ?

- pour être conforme à la législation,
- pour protéger la population,
- pour protéger le personnel des risques liés aux produits phytosanitaires,
- pour maintenir une qualité de notre eau,
- pour limiter les impacts sur les écosystèmes et
- pour les générations futures....

Un tel changement implique une modification des mentalités mais aussi un vrai soutien de la part des habitants qui doivent être acteurs dans le processus.

Il est regrettable de voir à St Antoine du Rocher encore des espaces verts, des bords de rivières, des fossés, des trottoirs désherbés chimiquement et qui ne respectent pas les ZNT - Zone de Non Traitement. **Il est totalement interdit pour un particulier d'utiliser des pesticides sur le domaine public.** L'agence de la biodiversité dispose d'inspecteurs de l'environnement qui ont pour mission d'informer et de faire respecter les lois en matière d'environnement. Tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés: particuliers, agriculteurs, collectivités, gestionnaires de voirie, entrepreneurs....

En cas d'infraction constatée, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement. Le constat d'infraction peut être réalisé sur le fait ou à posteriori, l'usage de certains herbicides peut être flagrant pendant plusieurs jours ou semaines. Des analyses du Saulay ont démontré qu'une forte concentration d'atrazine était présente dans l'eau, une enquête est en cours.

Cette molécule était une des constituantes d'un herbicide de synthèse très dangereux utilisé souvent sur les cultures de maïs, elle a été interdite en France en 2001.

L'atrazine se retrouve facilement dans les eaux de captages et donc dans l'eau du robinet. Cette molécule provoque des retards de croissance et une réduction du périmètre crânien du fœtus chez la femme. Les conséquences sont multiples aussi chez l'homme.

En 2011, ce sont 650 000 tonnes de produits à base de glyphosate (molécule du Roundup) qui ont été utilisées dans le monde. La molécule de glyphosate a des niveaux de toxicité très variable, elle est sans nul doute un perturbateur endocrinien, à l'origine de certains cancers...

Nombreux sont les Rocantoniens, Rocantoniennes à posséder un jardin en pensant manger des légumes "bio", mais si vous arrosez avec de l'eau contenant des pesticides parce qu'un riverain a désherbé sa cour, son fossé, les légumes contiennent forcément des résidus.

Nous sommes tous responsables de la terre, de l'eau, de la nature que nous laisserons à nos enfants :

**CHANGEONS NOS PRATIQUES POUR UN AVENIR PLUS SAIN.**